

CONSEIL D'ECOLE DU 7 novembre 2017 à 18h30

PRESENTS :

Mme Bougeard (enseignante), Mme Morice (enseignante), Mme Donval (enseignante), Mme Bévan (enseignante et directrice)

Mme Brohan (représentante de parents), Mme Courtet (représentante de parents), Mme Lenain (représentante de parents)

M Perrion (maire de Limerzel), Mme Elain (déléguée aux affaires scolaires)

M Tanguy (DDEN)

EXCUSES : Mme Daniel (IEN), Mme Le Pironnec (enseignante), Mme Eichhorn (représentante de parents), M Le Bouler (représentant de parents suppléant), M Monge (représentant de parents suppléant)

L'ordre du jour de ce conseil :

- 1) Bilan de rentrée, effectifs.
- 2) Règlement intérieur 2017-2018
- 3) Présentation du projet d'école 2016-2019 : année 2017-2018
- 4) Projets de l'équipe enseignante
- 5) Projet nouvelle école (mairie)
- 6) Questions matérielles

1) Présentation de l'équipe, effectifs de rentrée

Mme Bougeard: TPS-PS-MS-GS

Mme Bévan et Mme Donval : GS-CP-CE1

Mme Le Pironnec : CE2-CM1

Mme Morice et Mme Donval : CM2

Au 7 novembre :

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
Mme Bougeard	1	14	6	6						27
Mme Bévan et Mme Donval				6	5	8				19
Mme Le Pironnec							11	10		21
Mme Morice et Mme Donval									17	17
Total										84

Les effectifs sont en légère baisse (-7) pour cette rentrée.

ELECTIONS DES PARENTS D'ELEVES

Participation: Nombre d'inscrits : 101

Votants : 50 (contre 54 l'année dernière)

Bulletins blancs et nuls : 1

Suffrages exprimés : 49

49,5 % (identique à l'année dernière) de participation

6 parents élus (4 titulaires et 2 suppléants)

Liste des élus :

TITULAIRES : Claudine BROHAN (classe des GS-CP-CE1), Claire COURTET (classes des GS-CP-CE1 et CM2), Stéphanie EICHHORN (classe des CM2), Cassandra LENAIN (classe des TPS-PS-MS-GS)

SUPPLEANTS : Stéphane LE BOULER (classe des TPS-PS-MS-GS et GS-CP-CE1) et Vincent MONGE (classe des CM2)

2) Signature du nouveau règlement intérieur

Les membres du conseil procèdent à la lecture du règlement intérieur. Une phrase est ajoutée dans la partie règle de vie.

La phrase concernant la charte de bon usage de l'internet est déplacée dans le dernier paragraphe.

Le règlement est voté et approuvé. La charte de la laïcité sera également jointe au règlement intérieur.

3) Présentation du projet d'école : année 2017-2018

La loi d'orientation du 10 juillet 1989 fait obligation à chaque école d'élaborer un projet qui définisse " les modalités particulières de mise en œuvre des objectifs et des programmes nationaux. "

Un nouveau projet d'école 2016-2019 a été élaboré par l'équipe enseignante l'année dernière. Ce projet d'école est constitué de 7 volets dont 3 ont été approfondis par l'équipe enseignante :

- Volet 1 : Parcours de l'élève (Continuité des apprentissages et fluidité des parcours, prise en compte des élèves à besoins éducatifs particuliers)
- Volet 3 : L'école et les parents d'élèves / la co-éducation
- Volet 7 : Parcours d'éducation artistique et culturelle

Des priorités et des actions ont été définies pour chaque année scolaire (2016-2017, 2017-2018, 2018-2019).

Cette année, les priorités sont les suivantes :

- **Volet 1** : Associer l'élève à son évaluation (Mise en place d'un outil d'autoévaluation (français, mathématiques et compétences transversales) colorié par l'enfant pour être associé à son évaluation. L'outil est en cours de conception par l'équipe enseignante.
- **Volet 3** : Améliorer la communication des résultats scolaires des enfants envers les parents (les rencontres) en portant une attention particulière aux familles les plus éloignées de la culture scolaire (Mise en place des rendez-vous systématiques dans l'année avec les parents (semaine banalisée pour les rendez-vous en janvier et en juin) et le communiquer en réunion de rentrée).

- **Volet 7 :** Etablir une cohérence entre les actions et expériences auxquelles l'élève prend part (Mise en place d'un outil d'expression et de suivi du parcours artistique, Utilisation du numérique au service du suivi du parcours artistique de l'élève. Les élèves les plus grands ont un classeur dédié au parcours citoyen et culturel. Les enseignantes garderont une trace des œuvres vues en classe sur informatique.

4) Projets ou activités à venir

Les différents projets en lien avec le projet d'école :

Littérature

Médiathèque: Les enfants ont une animation tous les mois où ils peuvent également emprunter des livres.

Prix des incorruptibles : Toutes les classes participent au Prix des Incorruptibles (sauf la classe des CM2) . Nous avons reçu la sélection de livres pour chaque niveau. Chaque élève votera ensuite pour son livre préféré dans la liste de son niveau. Les votes seront envoyés via le site des Incorruptibles. Grâce à ces votes et ceux de tous les autres petits lecteurs, un livre par sélection se verra attribuer le Prix des Incorruptibles.

EPS

Cycle piscine : Le cycle piscine est destiné aux élèves de CP, CE1, et CE2. Il débutera le mardi 5 décembre à raison d'une séance tous les mardis après-midi pendant 10 semaines. **Nous aurons besoin de parents habilités pour nous accompagner à la piscine.** Il faut savoir que l'habilitation est valable à vie.

Cross du collège : Les élèves de CM1 et CM2 ont participé au cross du collège le 18 octobre dernier. Après avoir suivi un cycle d'apprentissage en course longue pendant les séances d'EPS, les enfants ont pu mettre à profit leurs compétences acquises grâce à cette rencontre. Cette année, le collège de Malansac offre le transport en car et les enfants ont couru en faveur d'une cause : la mucoviscidose.

Enseignements artistiques

Séances de cinéma : Toutes les classes assisteront à trois séances dans l'année au prix de 2,5€ (transport offert par la communauté des communes). Toutes les classes assisteront à leur première séance le jeudi 16 novembre.

Projet de l'année : les sciences

Les petits scientaunautes : Les élèves de CE2-CM1 et CM2 participent au projet avec les écoles du secteur de Malansac et le collège lui-même. Les enfants ont déjà effectué une sortie terrain au moulin de Goujon. Ils travaillent en classe la programmation grâce au prêt de petits robots. Des rencontres entre classes sont prévues avec différentes présentations du travail réalisé en classe.

La conférence Pierre Rabhi : Les élèves ont assisté le vendredi 13 octobre dernier à la conférence de Pierre Rabhi « Dans quel monde voulons-nous vivre ? ». Ils ont pu poser une question à Pierre Rabhi. Après la conférence, ils ont assisté à des petits ateliers.

Voyage scolaire à Préfailles (de la GS au CM2) : Un voyage de deux jours sera organisé les 24 et 25 mai 2018 sur le thème des sciences. Les ateliers tourneront autour des énergies (fabrication d'un cerf volant etc ...)

Une participation financière de 30€ sera certainement demandée aux familles sachant que les deux jours coûtent environ 100€/enfant (mairie 30€, autres subventions mairie 10 €, asep 20€).

M Tanguy, DDEN, encourage l'équipe enseignante à demander des subventions auprès de l'OCCE et de la ligue de l'enseignement. Les familles, de leur côté, peuvent solliciter leur comité d'entreprise.

Journée à la ferme : Les maternelles iront en sortie scolaire en fin d'année dans une ferme pédagogique. Ils pourront y découvrir les animaux de la ferme mais aussi la fabrication de beurre, la traite ou le soin aux petits animaux.

5) Projet nouvelle école

Il y a peu d'informations à communiquer depuis le dernier conseil. Les terrains sont acquis. Les travaux devraient débuter au printemps 2018 pour un transfert de l'école à la rentrée 2019.

L'aménagement de la route entre les deux pôles de l'école a été validée également.

6) Questions matérielles (à destination de la municipalité)

Les prises (téléphoniques notamment) du bureau de la direction et des classes sont en mauvais état. La mairie fera passer très prochainement un électricien.

L'équipe enseignante aimerait lever un budget afin d'équiper l'école d'ordinateurs, de tablettes et d'appareils photos. En effet, le matériel informatique de l'école est obsolète. L'équipe enseignante se charge d'établir un devis qui sera transmis à la mairie. Une représentante de parents évoque le site « ordi-solidaire » pour rééquiper l'école.

7) Question diverses des parents

Commémoration du 11 novembre : L'enseignante des CM2 demande si comme chaque année, les enfants des écoles seront invités à lire les noms (comme aucune information n'est parvenue à l'école cette année). M Le maire transmet à la personne qui organise la commémoration.

Y aura-t-il un spectacle de Noël ?

Les enseignantes vont en discuter ensemble et rendront réponse au plus vite.

La séance est levée à 19h41.

Les représentants de parents :



Les enseignantes :



Le Maire

